

Conseil communal de Jalhay du 27 mai 2019

36 points ont été traités en séance publique. A l'unanimité, le Conseil communal a :

- approuvé l'arrêt du compte communal, bilan et compte de résultats de l'exercice 2018.
- approuvé le programme de coordination locale pour l'enfance 2019 – 2024.
- désigné un délégué à la protection des données (DPO) dans le cadre du règlement général de protection des données (Donatienne Solheid).
- attribué les lots 4, 6 et 9 relatifs à la vente de terrains communaux situés au lieu-dit « Cokaifagne » (Lot 4 : 67.991 €, lot 6 : 81.089 € et lot 9 : 50.150 €).
- adopté des investissements pour les années 2019 à 2021 rentrant dans le droit de tirage de la région wallonne relatifs au Plan d'investissement communal (PIC).
- adopté le plan d'aménagement forestier (PAF) des bois communaux de Jalhay.
- ratifié la désignation d'un représentant au conseil d'administration de l'ASBL « Comité culturel de Sart-Jalhay » (Suzanne Haenen, échevine de la culture).
- désigné un représentant à l'assemblée générale de l'ASBL « Agence Immobilière Sociale (AIS) de la Haute Ardenne ».
- désigné des délégués aux assemblées générales des Intercommunales A.I.D.E., INTRADEL, Centre d'Accueil Les Heures Claires (C.A.H.C.), Centre Hospitalier Régional de Verviers (C.H.R. Verviers), AQUALIS, SPI, ECETIA SCRL et ECETIA Finances SA, Centre funéraire de Liège et Environs (NEOMANSIO), de Mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO), de la Société de Logements de Service Public « Logivesdre », de la SCRL Crédit Social Logement, de la SA Holding communal en liquidation, de la SCRL Société wallonne des eaux (S.W.D.E.), de l'Opérateur de Transport en Wallonie (OTW) et de la S.C.R.L. Ethias CO.
- approuvé la convention de cession d'actions représentatives du capital de RESA SA par ENODIA SCRL dans le cadre de l'adhésion à l'Intercommunale RESA SA ainsi que les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 Mai 2019.
- désigné des délégués à l'assemblée générale de l'Intercommunale RESA SA.
- approuvé les points à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires et/ou extraordinaires des Intercommunales AQUALIS, IMIO, du Centre d'Accueil « Les Heures Claires » (C.A.H.C.), C.H.R. Verviers, ECETIA, A.I.D.E. et INTRADEL du mois de juin 2019.

Via un vote secret, le Conseil communal a :

- désigné les membres de la nouvelle Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) (le règlement d'ordre intérieur a ensuite été adopté à l'unanimité). Les personnes qui constitueront la CCATM sont : le président : Michel Dupont, les membres effectifs : Raphael Lahaye et Didier Heusden (quart communal), Véronique Migeot, Séverine Gurdal, Nicole Duchesne, Marc Fransolet, Francis Willems (l'ancien échevin de l'aménagement du territoire) et Luc Becker ; les membres suppléants : Justine Defeche et Joseph Moureau (quart communal), Alain Corteil, André Deroanne, Anne-Marie Drèze, José Empereur, Jean-Benoît Koninckx et Jean-François Rood.
- un représentant à l'assemblée générale de l'ASBL « Télévesdre » (Alexandre Dauvister).

Le bourgmestre nous informe que :

- notre commune va recevoir un subside de 15.000 € pour une plaine de jeux à Surister (montant total : 18.500 €) à proximité du gîte « Le petit fagnard ».
- Jalhay va également obtenir un subside de 53.900 € pour l'aménagement aux personnes à mobilité réduite de l'office du Tourisme et l'installation d'un WC à l'extérieur (montant total : 55.000 €).

Dans les divers, nous apprenons que :

- des travaux d'égouttage à Spa et à Nivezé engendrent une augmentation importante du trafic routier Chemin de la Fontaine et Sur les Brieux à Nivezé.
- le réseau d'égouttage de Nivezé est en train d'être réétudié, mais les dates des travaux ne sont pas encore connues.

Cordialement, Luc Becker.